

Compte-rendu plénière

Belleville –Saint Maur, mercredi 7 février 2018

Mot d'introduction de Fabien Duquesne, Conseiller de quartier et de Bastien Recher, élu référent du Conseil de quartier Belleville-Saint Maur avec présentation de l'ordre du jour

1. Présentation du dispositif Eco-rénovons Paris

Intervention de Elodie Maizia , architecte de l'association SOLIHA en charge du suivi technique des projets des copropriétés du dispositif éco-rénovons.

Cf diaporama n°1

Questions de la salle :

Faut-il faire partie du Conseil syndical de notre copropriété pour vous interpellier ? Il n'y a pas de règles. Vous pouvez faire partie du Conseil syndical mais vous pouvez candidater en tant que porteur de projet. Ce qui est certains c'est qu'à un moment vous serez obligé d'avoir l'aval du Conseil syndical.

Que dit la loi lorsque nous avons un projet de ravalement ? Il s'agit d'une loi passée début 2017. Si une copropriété se lance dans des travaux lourds tel que les ravalements, elle sera obligée d'améliorer la performance énergétique de son bâti. Il a certaines dérogations possibles en fonction du mode constructif.

Concernant les immeubles des bailleurs sociaux, combien de temps ces démarches prennent elles ? Nous nous occupons que de l'habitat privé mais ils vont à leur rythme et de leurs fonds propres sur ces projets là.

Intervention Joelle Morel, Conseillère d'arrondissement charge du Plan Climat.

Ce dispositif éco-rénovons Paris a été mis en place de puis quelques années, je souhaitais savoir si dans la salle il y avait des personnes qui avait bénéficié de ce dispositif ou si ce soir c'était la première fois que vous en entendiez parler? Une personne rue Edouard Lecroye

2. Présentation du projet Solidarité 11

Intervention Marie Bangowenie, Présidente de l'association Vaincre la Misère par...et référente de la commission Solidarité du Conseil de quartier.

La solidarité 11eme est un projet social et culturel qui a plusieurs champs d'action :

1. Une maison qui accueille
2. Éducation à la joie
3. Éducation à la vie
4. Un lieu d'action contre l'isolement de personnes âgées.

Il s'agit de trouver un lieu dans Paris qui sera la vitrine des personnes en précarité qui ont pu résister à précarité et qui ont pu rebondir en utilisant les ressources qu'elles ont en elles, le talent, la créativité, le savoir-faire et par une gestion saine de leur douleur, maladie, déception, handicap, rejet des autres, solitude, isolement etc.

A travers la réalisation des personnes précaires, le lieu accueillera les visiteurs pour échanger, acheter, assister à des événements culturels et artistiques, se restaurer, avoir un lieu d'exposition des objets d'art réalisés : vêtements, bijoux, livres, une salle de conférence, de réunion, des fêtes, un restaurant gastronomique et des chambres d'hôtes. Des ateliers sur des thématiques variées seront animés en ce lieu. Ce lieu aura pour objectif majeur de renforcer le lien social dans le quartier où il sera implanté dans le 11ème arrondissement et permettre aux personnes en précarité d'être mises en exergue.

Le projet a été déposé au budget participatif 2018

Intervention Jean Pierre Corsia, Conseiller d'arrondissement en charge de la Vie associative et à l'économie sociale et solidaire et circulaire.

Nous nous sommes déjà rencontrés. Il s'agit d'un magnifique projet. Il doit s'inscrire dans la durée. Vous pouvez le commencer avec certains acteurs locaux tels que le centre social Le Picoulet.

Testez votre projet avec des acteurs qui connaissent le quartier et développer le ensuite avec des partenariats institutionnels.

3. Présentation du projet « Des quartiers populaires à énergies positives »

Intervention association Enercit'If

Cf diaporama n°2

François Vauglin, Mairie du 11^e arrondissement :

Projet magnifique qui émane de citoyen de l'arrondissement qui va dans le sens de ce qu'il s'agit de réaliser aujourd'hui, à l'inverse de projets dispendieux et contre les populations locales. Il faut associer les citoyens à cette transition. C'est ensemble que nous atteindrons les objectifs ambitieux de la COP21.

Je vous invite à rencontrer Bastien Recher pour envisager ensemble les adresses susceptibles d'accueillir ce genre de projet. Une mise en contact avec Paris Habitat ou un autre bailleur est l'axe à envisager.

Nous avons fait une réunion de concertation à la Mairie fin janvier, sur ces questions. Beaucoup d'idées et de projets constructifs ont émergé et qui vont dans le sens du Plan Climat Parisien. La production d'énergie, les transports, l'alimentation le bâti sont des sujets qu'il s'agit d'investir.

Jean Pierre Corsia : je suis ravi qu'une association participe à la mobilisation citoyenne surtout sur un tel sujet. Inscrit au Budget Participatif vous avez à présent les moyens de démarrer. Peut-être s'agit de concentrer vos efforts sur la pédagogie vers la population.

Réponse : nous nous tournerons vers l'épargne citoyenne et revendrons l'énergie produite vers un acteur « obligé » identifié par le Ministère de l'Énergie. Nous réfléchissons vers l'autoconsommation

collective mais cela sera dans un second temps. Nous allons partir sur des modèles qui sont éprouvés afin de ne pas nous rajouter de difficultés.

Jacques Lefort, Conseiller d'arrondissement, élu Les Républicains : vous parliez des toitures sur les copropriétés, il est possible de mettre du photovoltaïque sur ces toitures mais comment cela se passe lorsque celle-ci remplace l'ardoise. Quelles sont les assurances en termes de fuite si jamais elles sont mal posées. Quel est le modèle économique de votre association ? S'agit-il d'un acte purement citoyen ou cherchez vous des dividendes. Par ailleurs, les 2 millions d'euros reçus au titre du Budget Participatif à quoi vous serviront-ils ?

Réponse : il y a une prime qui est dégressive si nous l'intégrerons au bâti. A terme nous poserons les panneaux et arrêterons de les intégrer.

Sur la participation, nous souhaitons aller vite pour montrer que c'est possible. Nous n'avons pas encore les 2 millions d'euros, ils seront versés sur la future coopérative qui suivra l'association mais dans un second temps. Ces deux millions sont en effet une subvention d'équilibre. Nous verserons un dividende mais il sera minuscule, il n'y aura aucune lucrativité. Les 25000€ que nous cherchons serviront à payer les bureaux d'études. Par la suite nous essayerons de lever 1 million d'euros auprès des citoyens. Cela a bien fonctionné dans les projets ruraux mais cela n'a pas encore été tenté à Paris. La part minimum n'a pas encore été défini.

Joelle Morel, Conseillère d'arrondissement en charge du Plan Climat : nous avons organisé une réunion à la mi-janvier avec beaucoup de monde ; Le 20 février prochain nous organisons une nouvelle rencontre à la Petite Rockette à 19h, réunion durant laquelle vous pourrez présenter votre projet.

Les copropriétés récupéreront-elles quelconques avantages pécuniers ?

Nous aimerions bien, mais notre premier objectif est de viser le bien commun.

4. Présentation des commissions du Conseil de quartier

Commission Culture, animation de quartier

Michel Vion, référent commission : depuis sa création il ya de ça 10 ans nous proposons des prestations de qualité aux habitants du quartier essentiellement aux habitants les plus précaires. Nous organisons un Circul'Livres suspendu depuis quelques années en attendant qu'un kiosque citoyen voté au Budget Participatif soit construit. Nous projetons également des films gratuits en partenariat avec la Maison des Métallos depuis 2009

Nous rendons service aux gens du quartier. Bien sûr cela demande des dépenses (Ex : droit de diffusion) mais qui se font toujours aux bénéfices des habitants du quartier. Pour le 1^{er} semestre 2018 nous prévoyons 3 projections ainsi qu'un Circul'Livres spécial « Ecrivaines » le jour de la Journée de la Femme.

Devant les difficultés qu'à le groupe d'animation à se réunir, je souhaite profiter de cette plénière afin de faire voter les dépenses relatives au fonctionnement de la commission pour l'exercice de ces activités.

L'ensemble de nos activités pour le 1^{er} semestre 2018

Droits de diffusion de 3 films (env.650€) + Rose offertes lors de la Journée de la Femme (120€) + tirages affiches communication (env.50€) pour un total d'environ 900€

Je vous demande donc de voter ce budget.

Bastien Recher : le Conseil de quartier a porté au Budget Participatif 2017 le projet de kiosque citoyen qui a été voté. Il est à l'étude pour sa mise en place.

Fabien Duquesne : rappel du règlement des Conseil de quartier, le budget de fonctionnement du Conseil de quartier doit être voté en groupe d'animation.

Michel Vion : c'est exact mais le quorum nécessaire à ces réunions n'est malheureusement jamais atteint, par absence régulière de ces membres nous empêchant de voter ces budgets.

Il y a-t-il des solutions alternatives dans le règlement pour le vote de ces budgets dans des cas de figure comme celui-là ?

Les réunions plénières sont de pleins droits nous pouvons prendre ce genre de décisions.

Jacques Lefort : Nous pouvons valider à titre exceptionnel ces dépenses ce soir en souhaitant que pour les prochaines réunions de groupe d'animation que le quorum soit atteint ?

Fabien Duquesne : je vous propose que les dépenses pour les 2 premiers films pour les droits de diffusion soient votées ce soir et pour le reste des dépenses qu'elles soient votées lors des prochaines réunions de groupe d'animation. est ce que cela vous va ? Cela nous fait un vote pour 430€.

Dépenses votées à l'unanimité.

Commission cadre de vie/Propreté

Marc Seviran : nous avons fait une réunion pour parler propreté. A propos des pieds d'arbres nous voulons des grilles plus propres.

Rond-point République-Oberkampf : il y a constamment des tags. Des camions viennent parfois les nettoyer.

Commission entrepreneuriat et commerçant :

Pas de représentants. Absents également en groupe d'animation

Commission solidarité

Zineb VONGPHRACHANH, référente commission

Nous nous sommes réunis 2 fois. Nous ne sommes pas nombreux (6-7 personnes). Nous avons fait des constats communs et nous essayons de trouver des projets ou des thématiques pour les travailler. Je fais un appel pour qu'il y ait davantage de personnes à rejoindre la commission.

Commission Espace public.

Fabien Duquesne, référent commission :

Nous nous sommes réunis essentiellement pour déposer des projets au Budget participatif. Nous avons prévu de nous retrouver le mercredi 18 février 19h30 dans un lieu à déterminer

5. Appel à candidature pour remplacer deux membres démissionnaires

Martial Leguis, référent de la commission Espace public ainsi que Sheer Bouchiki, référent de la commission Entreprenariat et commerçant ont démissionné. Les candidatures sont possibles durant cette plénières si des personnes sont volontaires pour les remplacer.

Pour la commission Entreprenariat : personne n'est volontaire

Pour la commission Espace Public : candidat Youssef Tahiri. Elu à l'unanimité

6. Projets du Conseil de quartier déposés au Budget participatif 2018

<https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/>

3 projets au nom du Conseil de quartier ont été déposés

- Les tables de tri dans les cantines scolaire : sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire et au compost par l'installation de tables de tri.

<https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=E&idee=1453>

- Des fontaines pour la rue de la Fontaine au Roi. Il n'y a pas malgré son nom de fontaines dans cette rue.

<https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=E&idee=1353>

- La bricomobile.

<https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=E&idee=1356>

7. Budget d'investissement : achat partagé inter Conseil de quartier de casier pour la Bagagerie

Grâce à la mobilisation des parisiens lors du Budget Participatif 2015, les bains-douches seront rénovés prochainement et permettront notamment l'agrandissement des locaux de la Bagagerie gérée par l'association Onze Mille Potes. Pendant les travaux (6 mois environ), les activités de la bagagerie seront déménagées provisoirement dans un local du CASVP à proximité, passage de Ménilmontant. Seules les activités de bagagerie pourront y être assurées (pas de laverie possible). L'agrandissement des locaux dans les bains-douches permettra d'installer de nouveaux casiers, dont le nombre est aujourd'hui insuffisant par rapport aux besoins constatés.

Il est proposé aux cinq conseils de quartier de compléter les 28 casiers actuels par l'achat de 34 casiers supplémentaires (soit un total de 62 casiers), pour un montant de 8960,50 euros. Cela correspond pour le Conseil de quartier Léon-Blum Folie-Regnault à une participation de 1792,10 euros sur notre budget d'investissement.

Vote adopté à l'unanimité

8. Présentation Nuit de la Solidarité

L'ensemble des habitants du 11^e compris dans le fichier des conseils de quartiers auront reçu un mail annonçant l'évènement en amont de la plénière.

Juliane sera également présente au moment du point en cas de questions très spécifiques des conseillers pour apporter des précisions à Bastien.

Attention : les inscriptions dans le 11^e étant closes, il s'agit d'informer les conseillers de quartier de l'opération, et de leur proposer éventuellement de s'inscrire dans les arrondissements limitrophes s'ils souhaitaient y participer.

Présentation de l'évènement

La Maire de Paris, Anne Hidalgo, a fait de la lutte contre l'exclusion la grande cause de sa mandature. En 2015, l'ensemble des acteurs parisiens de l'urgence sociale (Ville, État, RATP, SNCF, Samusocial de Paris, associations) se sont ainsi accordés sur une stratégie commune, en adoptant le **Pacte parisien de lutte contre la grande exclusion**, assorti de 106 mesures concrètes pour travailler à la prévention de l'exclusion, la prise en charge et la réinsertion des personnes en situation de rue. Le Pacte prévoit notamment (action 105) d'améliorer notre connaissance des personnes vivant dans une extrême précarité. C'est dans ce cadre que la Maire de Paris a souhaité organiser la « Nuit de la solidarité ».

Dans la **nuit du jeudi 15 au vendredi 16 février 2018** (de 20h à 1h), un **décompte de nuit anonyme des personnes en situation de rue** sera réalisé sur l'ensemble du territoire parisien, en partenariat avec l'État, le secteur associatif et les Parisien.ne.s volontaires.

Cette opération a pour objectif de **mesurer le nombre de personnes à la rue et d'améliorer notre connaissance de leurs profils et de leurs besoins (via un questionnaire anonyme) pour adapter les réponses proposées.**

Le décompte n'est pas une intervention sociale, mais une « photographie », à un instant donné, du nombre de personnes en situation de rue sur un territoire délimité à Paris intramuros.

Cet évènement est ouvert à **tous les Parisien.ne.s** (de plus de 18 ans ou mineurs qui seraient accompagnés). L'ensemble des personnes engagées seront **signataires d'une charte éthique** cadrant la démarche et une vigilance particulière sera portée sur les règles à suivre pour veiller à respecter la dignité des personnes (interdiction de prendre des photos des personnes, de diffuser des informations personnelles etc.).

Paris n'est pas la première ville à s'engager dans cette démarche : de nombreuses villes la pratiquent déjà, comme New York, Bruxelles, Athènes, etc.

Comment se déroulera le décompte de nuit ?

1/ L'ensemble des participants (préalablement inscrits) seront accueillis en salle des mariages de la Mairie à **20h pour un temps d'accueil, de formation et d'échanges** autour de la démarche

2/ **De 22h à 1h du matin**, des équipes de 2 à 4 bénévoles (les équipes seront formées par le CASVP), conduites par un chef d'équipe professionnel du social, partiront sur un secteur prédéfini, et selon un itinéraire précis, à la rencontre des personnes en situation de rue **pour leur proposer de répondre à un questionnaire anonyme sur leurs conditions de vie et leurs besoins**. Les secteurs complexes ou sensibles seront quant à eux parcourus par les maraudes professionnelles et les partenaires du Pacte (RATP, SNCF, APHP, etc.).

3/ Une **cellule d'écoute** sera également mise en place à la Mairie pour accueillir les participants qui souhaiteraient échanger sur l'opération le soir même à leur retour. Une réunion sera organisée dans les jours suivants l'opération pour permettre à ceux qui le souhaitent d'échanger sur l'opération et de nous faire un retour d'expérience.

Pour rappel, il ne s'agit en aucun cas d'une intervention sociale à grande échelle. Néanmoins, les cas de personnes rencontrées en grande vulnérabilité ou tout cas d'urgence pourront être signalés aux urgences médicales ou aux équipes de maraudes du Samu social de Paris, ainsi qu'aux équipes de l'UASA qui poursuivront leur travail de maraude et d'intervention sur signalement ce soir-là.

L'opération a rencontré un premier succès lors des inscriptions : près d'une centaine de personnes ont déjà souhaité faire partie des 17 équipes qui seront constituées dans le 11^e arrondissement. Aussi, **il n'est à ce jour plus possible de s'inscrire dans le 11^e.**

En effet, à la demande des acteurs de la solidarité et de la lutte contre l'exclusion, chaque équipe sera limitée à 5 personnes de manière à ne pas aborder une personne à la rue en présence d'un trop grand nombre de personnes.

Nous invitons donc les personnes qui le souhaiteraient – et éventuellement qui habiteraient proches des frontières de l'arrondissement - à aller renforcer les équipes des arrondissements limitrophes.

Diaporama n°1 : Le dispositif Eco-rénovons Paris



ENCOURAGER LA RENOVATION ENERGETIQUE ET ENVIRONNEMENTALE



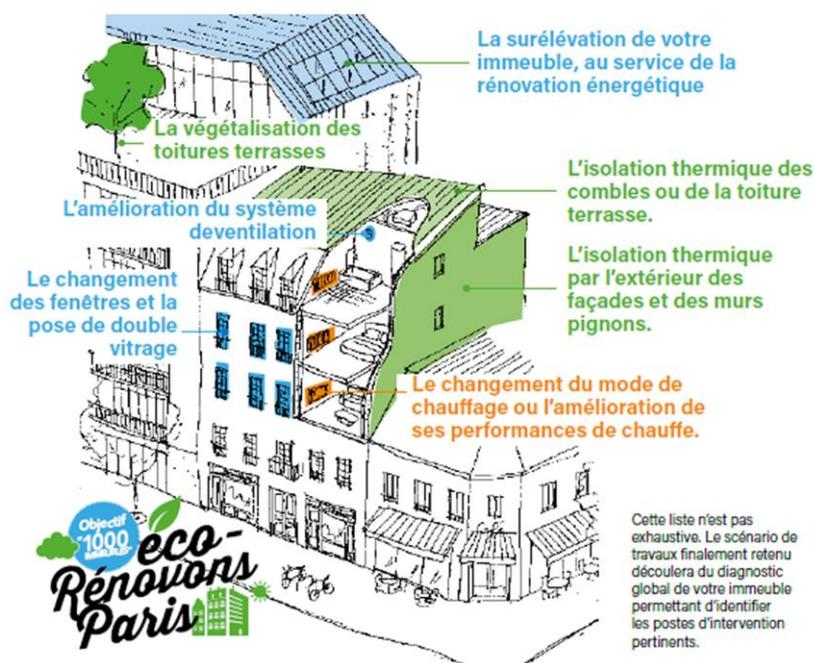
Eco-rénovons Paris un dispositif à l'échelle de toute la Ville pour les immeubles d'habitation privés

- ✓ Améliorer le confort et la qualité de vie
- ✓ Maîtriser les factures d'énergie à Paris
- ✓ Réduire nos émissions de gaz à effet de serre et lutter contre le dérèglement climatique
- ✓ Contribuer à l'économie parisienne et soutenir l'emploi

Une opération unique à cette échelle :

Un budget d'investissement voté par le Conseil de Paris de
35 millions d'euros

QUELS TRAVAUX POSSIBLES ?



OBJECTIF : 1000 IMMEUBLES EN 5 ANS



Accompagner **1000** immeubles dans la rénovation énergétique

dont environ **100** avec un projet de surélévation

dont environ **500** avec un projet de végétalisation

QUELS BENEFICES POUR LES COPROS ?



1

Un accompagnement personnalisé à toutes les phases du projet



- Un conseiller éco-rénovation dédié pour les copropriétés lauréates
- Une capacité de conseil à chaque étape de projet : compétences en architecture, thermique des bâtiments, ingénierie financière, fonctionnement des copropriétés

2

Des aides financières à mobiliser pour les travaux



- Subventions publiques : aides au syndicat spécifiques de la Ville de Paris, aides individuelles de l'Anah et de la **Ville de Paris**, etc.
- Crédits d'impôts
- Eco-PTZ collectif
- Aides individuelles aux propriétaires

DÉJÀ 446 LAUREATS A PARIS



➔ 28.000 logements concernés en copropriété

DANS LE 11EME:
40 LAUREATS
2243 logements concernés



UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE



**Une équipe,
plusieurs métiers**

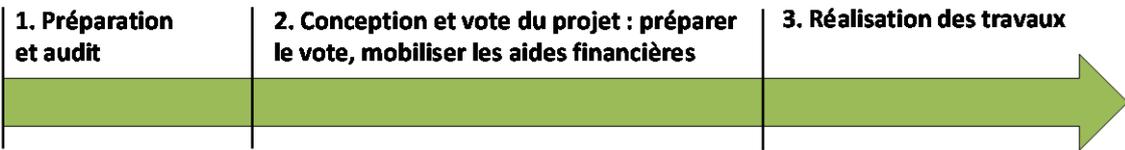
Ingénierie
financière
Architecture
Thermique
des bâtiments
Fonctionnement
des copropriétés



**Une assistance
sur mesure**

Accueil en permanence
Aide au choix des
professionnels
Conseil technique
Montage de dossiers
des financements
Visite sur site
Participation en AG

UN ACCOMPAGNEMENT A CHAQUE ETAPE



Le conseiller vous accompagne dans :

- La candidature au programme
- La réussite de l'audit
- La mobilisation des copropriétaires et la préparation des AG
- Le montage financier du projet : ingénierie financière individuelle et collective
- Le choix des travaux, des prestataires, des matériaux et solutions
- Le bon déroulement du chantier



- ✓ Un conseil neutre et gratuit pour faciliter la prise de décision
- ✓ Des outils pour mobiliser sa copropriété
- ✓ L'accès à des réunions d'échanges avec d'autres copropriétés engagées

QUELS « TYPES » D'IMMEUBLES SONT ACCOMPAGNES?



Profil des immeubles retenus

- L'ensemble des typologies architecturales, des périodes de construction et des tailles d'immeubles est représenté.
- 67% de copropriétés inférieures à 50 logements (=2016) mais plusieurs grandes copropriétés
- > De plus en plus de copropriétés avec profil « bailleurs ». Ouvert aux monopropriétés.

Plusieurs petites copropriétés (< 10 lots),
construites avant 1910



construction tranche
1851-1914 : 32%



construction tranche
1940-1973 : 32%
> 50 lots : 33%



POURQUOI ILS ONT CANDIDATÉ



Faire baisser mes factures d'énergie

Isoler mon immeuble

Changer ou améliorer mon mode de chauffage

Améliorer le confort de mon logement

Réfléchir à la surélévation

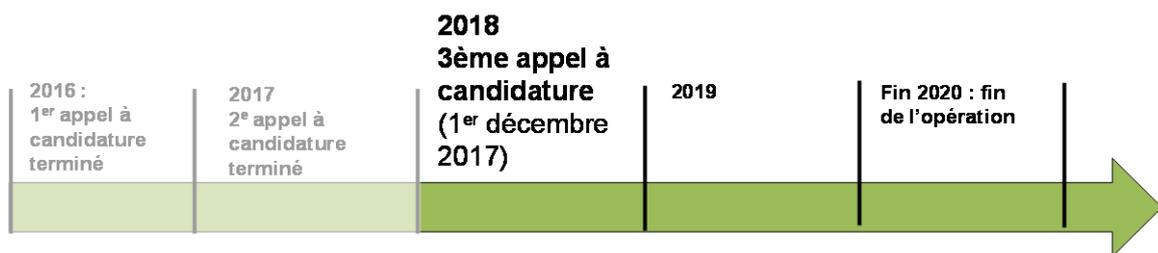
Végétaliser la cour, une façade ou la toiture

Améliorer la ventilation de l'immeuble

Entretenir, pérenniser mon patrimoine

Me coordonner avec les autres copropriétaires pour changer mes fenêtres

2018 : C'EST LE MOMENT !



Dernière année de recrutement des copropriétés bénévoles

Contactez dès maintenant l'Agence Parisienne du Climat et candidatez avant le 30 Juin 2018

LA RENOVATION ENERGETIQUE ET ENVIRONNEMENTALE, C'EST POSSIBLE !



Exemple de rénovation réussie : 9 rue Boussingault, 13^e arr.

Opération Programmée d'Amélioration thermique des Bâtiments du 13^e arrondissement



Programme de travaux

- isolation thermique par l'extérieur des façades et pignon,
- amélioration de la ventilation
- isolation de la toiture et du plancher bas
- remplacement des fenêtres en parties privatives.

Etiquette énergétique AVANT PROJET **D**
APRES PROJET **B**

Le projet permet un gain énergétique de 66 %
Niveau BBC Rénovation

Montant des travaux : 1.200.000€

53 logements -> quote-part moyenne de 24.000€ par logement avant aides

Taux de financement : 36%



7 février 2018 – Conseil De Quartier – Paris 11eme – Belleville – St Maur

13

COMMENT CANDIDATER ?



Un dossier en ligne sur www.coachcopro.paris

Un conseiller attitré dès l'inscription!

Réalisez l'Eco-bilan de la copropriété

- Évaluez, mobilisez
- Imaginez votre projet



Remplissez votre candidature

- Présentez votre projet et vos motivations



Commission de la Ville de Paris

- Sélectionne les copropriétés lauréates

Critères de sélection:

- La **motivation** de la copropriété à engager son projet et à être accompagnée ;
- Les **besoins et les souhaits** repérés correspondent à un projet de **rénovation énergétique et environnementale** à l'échelle de l'immeuble.

VOUS N'ÊTES PAS TOUT A FAIT PRÊT A CANDIDATER ?



- S'informer et échanger

Avec d'autres parisiens, en format atelier, sur les thématiques de la rénovation énergétique et du développement durable



- Prendre un rdv individualisé avec un conseiller pour amorcer la réflexion

www.coachcopro.paris

Diaporama n°2 : EnerCit'IF

Janvier 2018

DÉCOUVRIR EnerCit'IF



Notre projet

Une coopérative parisienne et citoyenne
d'énergie renouvelable



Proposer aux Parisiens – mais pas
que – de s'associer pour produire de
l'électricité renouvelable.



Développer 15 à 20 centrales solaires
photovoltaïques d'ici à 2020 dont 3 à 5
installations au premier trimestre
2019.

Notre projet

Une coopérative parisienne et citoyenne
d'énergie renouvelable



3

Notre projet

Une coopérative parisienne et citoyenne
d'énergie renouvelable



4

Pourquoi ?

- Parce que la transition énergétique nous concerne tous.
Nous choisissons d'en être acteur !
- Parce que l'énergie est centrale dans notre société, **les citoyens ont l'opportunité de s'en saisir** et donner corps à l'idée de démocratie économique.
- Pour une électricité produite **par les Parisiens pour les Parisiens**.
- Parce que si les projets citoyens d'énergie renouvelable se développent en milieu rural, ils sont encore exceptionnels en ville. Et à Paris, il n'en existe pas. **Innovons !**
- Pour contribuer au défi d'**un Paris 100 % énergie renouvelable en 2050**.
Avec l'ambition de lui donner une dimension citoyenne forte.

5

Quels partenaires ?

- Les **spécialistes de l'énergie citoyenne** : Énergie Partagée, Enercoop, bureaux d'études, initiatives similaires en région...
- Les **collectivités** : Ville de Paris, Région, Grand Paris) et leurs structures relais (Énergie Posit'if, Agence Parisienne du Climat, Arene...).
- Les **acteurs de l'ESS** : associations environnementales (sensibilisation à la maîtrise de l'énergie, relais...), financeurs (banques coopératives, Nef...), fondations...

6

Quels objectifs ?

En ce qui concerne EnerCit'IF :

- 3 à 5 centrales sur toiture pour le premier trimestre 2019
- A terme 15 centrales pour 2020
- Viser 1,5 à 2 Méga Watt de capacité installée au total.
- Réussir à lever 25 000€ d'ici juin
- A terme lever près d'un million d'euros auprès des citoyens et d'autres institutions en complément du financement de la mairie.

7

Quels objectifs ?

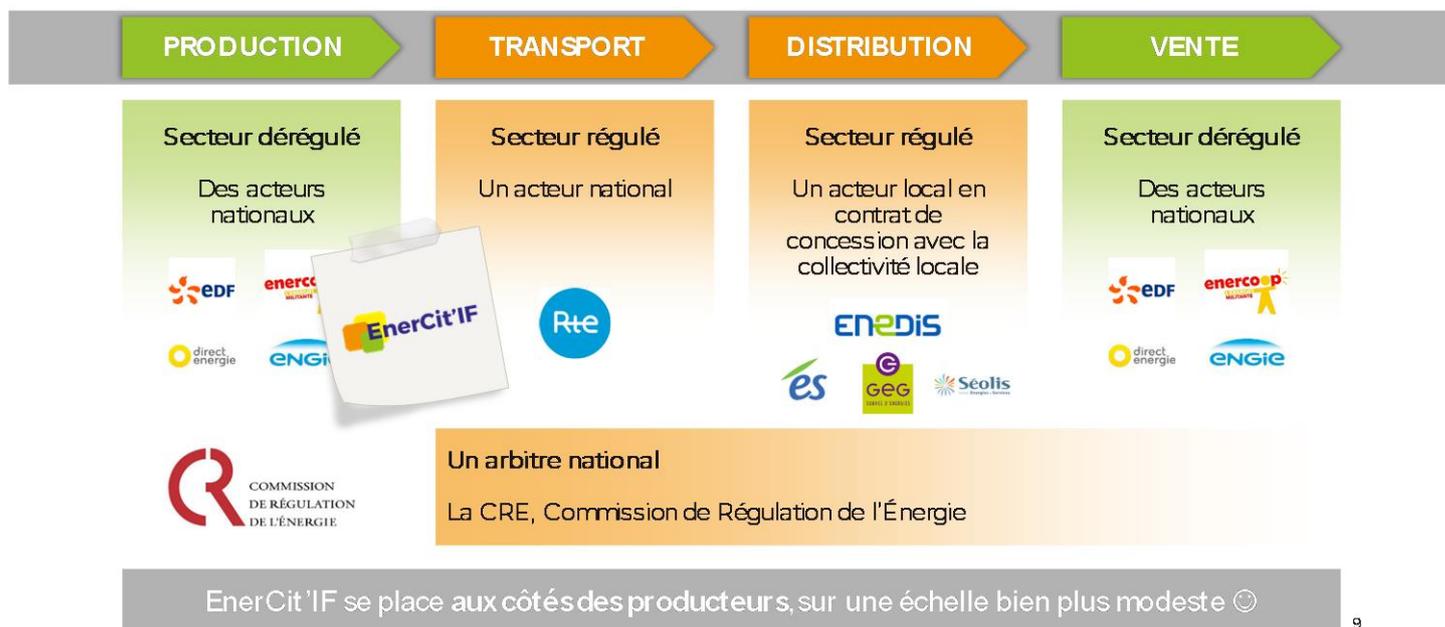
En ce qui concerne la mairie de Paris :

- 100% EnR et Récupération en 2050
- 20 % de l'énergie produite localement en 2050

Ce sont des objectifs ambitieux qui vont nécessiter l'implication de tous.

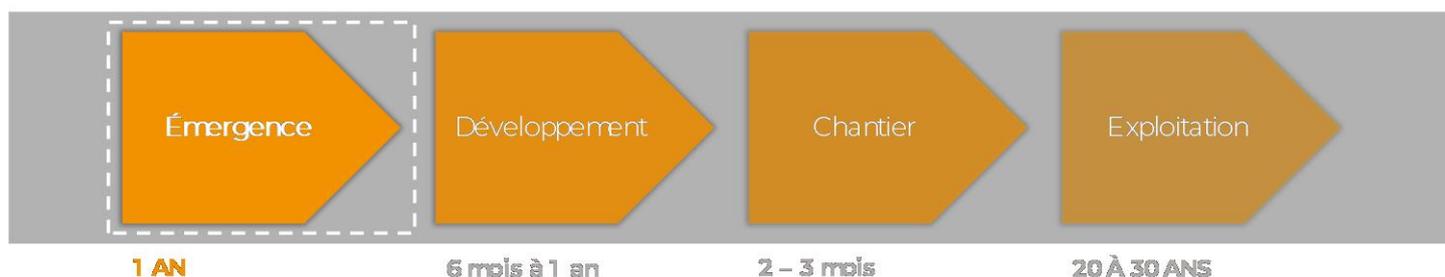
8

Comment fonctionne le marché de l'électricité ?



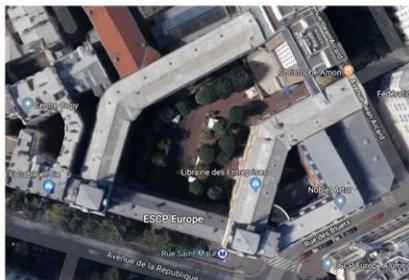
9

Où en est-on ?



10

Des toitures pour le quartier ?



L'ESCP – avenue de la république



Le collège / Lycée Voltaire – avenue de la république

On pourrait envisager des centrales sur ces toitures par exemple.
Un nombre important de toitures potentielles écartées car les contraintes sont grandes.

Qu'est ce que je peux faire ?

- S'inscrire à la newsletter en nous laissant votre mail
- Adhérer via notre site web pour soutenir l'association
- Nous proposer des idées de toitures (idéalement > 1000m²)
- Nous rejoindre pour faire grandir la future coopérative
- Prendre des parts dans la coopérative quand elle sera lancée (après l'été)